

LES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

ENSEMBLE DU SECTEUR					
N°	Proposition du comité	Récurance	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
23	Réduire la pollution	1	Circulation et trafic	L'un des grands objectifs de ce projet est justement de réduire le trafic automobile et de favoriser les mobilités douces. Ces actions permettent une réduction des émissions carbone et de particules fines, et donc une réduction de la pollution.	Long terme
24	Installer des ralentisseurs dans le secteur	1	Circulation et trafic	voitures sont limitées à 20 km/h. Si ces principes sont respectés, il n'y a pas besoin de ralentisseur. Sur la rue de l'Isère, il est toutefois envisageable d'ajouter un ou deux dispositifs visant à ralentir les véhicules, sur le tronçon où les conducteurs sont le plus susceptibles de prendre de la vitesse (en fonction de la temporalité d'un projet de réaménagement plus	Court terme
25	Mettre en place un pédibus pour diminuer le nombre de voitures dans le secteur	1	Circulation et trafic	Cette proposition ne pourra pas être prise en compte par la Métropole ou la Ville de Gières. L'idée a toutefois été relayée à l'établissement Don Bosco. Cette logistique pourrait être portée par un groupe de parents d'élèves motivés, comme cela existe déjà sur d'autres établissements scolaires de l'agglomération. Cela permettrait une dépose sur des parkings déportés et un accompagnement sécurisé des enfants par un adulte référent, à tour de rôle. Cette proposition permettrait de faciliter les déposes et de réduire	Non pris en compte à ce stade
25B	Proposer un vrai management du changement sur le comportement des parents pour la dépose/récupération des élèves devant Don Bosco par la Commune de Gières, l'école Don Bosco, le SMMAG	1	Circulation et trafic	L'enjeu du changement de comportement est en effet primordial sur ce type de projet. À la rentrée 2025 (comme pour la rentrée 2024), des informations sont données aux parents d'élèves (plaquettes d'informations, réunions de rentrée, Pronote) afin d'inciter au report modal et de rappeler les règles de circulation dans le secteur.	Court terme
26	Faire passer un message d'information aux parents d'élèves de Don Bosco pour leur demander de ne pas stationner devant l'école le moteur allumé	1	Bruit et ambiance	Cette règle est rappelée dans les messages diffusés sur Pronote ainsi que dans la plaquette d'informations diffusée à l'ensemble des parents d'élèves de Don Bosco.	Court terme
27	Renforcer le contrôle policier afin de limiter la présence de rodéo urbain	1	Bruit et ambiance	Les contrôles policiers ont été renforcés dans le secteur (dans la limite des moyens humains de la police municipale de la Ville de Gières).	Court terme
28	Trouver un moyen de réduire la circulation inutile	1	Bruit et ambiance	L'incitation au report modal va continuer auprès de l'établissement Don Bosco (Pronote, plaquette d'informations...). Plus largement, le développement des infrastructures cyclables et de l'offre de transports en commun, porté par la Métropole et le SMMAG, vise à diminuer la part de la voiture dans nos déplacements quotidiens, au profit des mobilités douces. Cela porte déjà ses fruits : entre 2010 et 2020, la pratique cyclable des	Long terme
29	Ajouter de la végétation dans le secteur	1	Bruit et ambiance	De la végétation sera intégrée lorsque la rue de l'Isère sera réaménagée, en fonction des emprises de circulation à préserver et des réseaux en sous-sol. Des interventions ponctuelles de désimperméabilisation des sols et de plantations sont envisageables dans l'ensemble du périmètre. Calendrier prévisionnel : mandat 2026-2032.	Long terme
30	Ajouter des arbres sur le parking de la Plaine des sports	1	Bruit et ambiance	Sur le parking nord de la Plaine des Sports, donnant rue des Glairons, la Métropole a pour projet de végétaliser davantage le périmètre incluant la rue des Glairons et l'avenue de Vignate, de part et d'autre du diffuseur routier de la rocade.	Long terme
31	Mettre plus de bancs publics à disposition	1	Bruit et ambiance	Cela peut être envisagé par la Métropole dans le cadre d'un réaménagement futur sur le périmètre (à condition de trouver l'espace nécessaire sans entraver les circulations), ou par la commune s'il s'agit de mobilier spécifique.	Long terme
51	Matérialiser clairement les passages piétons dans le secteur	5	Qualité de la signalétique	Non souhaitable dans une zone de rencontre afin de légitimer la présence des piétons sur la chaussée.	Non pris en compte à ce stade
52	Enlever la zone de rencontre	3	Qualité de la signalétique	C'est impossible sur certains tronçons où un trottoir ne peut pas être aménagé (largeur trop contrainte) et qui sont empruntés par de nombreux (jeunes) piétons à plusieurs moments de la journée. Sur la rue Pasteur, équipée d'un trottoir continu côté sud/pair, le statut de zone de rencontre peut objectivement être interrogé. Le choix a été fait de le conserver pour donner une cohérence d'ensemble au quartier. Si ce choix n'avait pas été fait, les règles seraient encore moins évidentes pour un conducteur qui passerait consécutivement d'une zone 30 à une zone de rencontre (Gare->Pasteur Ouest), puis zone 30 (Pasteur Ouest->Est), puis zone de rencontre (Pasteur->Isère), pour finalement revenir en zone 30 en sortant du quartier.	Non pris en compte à ce stade
53	Refaire l'ensemble des marquages au sol	2	Qualité de la signalétique	Sur le temps de l'expérimentation, de simples peintures avaient été privilégiées afin de permettre une réversibilité des aménagements. Des marquages plus durables doivent maintenant être apposés, dans une logique de pérennisation.	Court terme
54	Ajouter de la signalétique demandant de ralentir et rappelant la présence d'écoles dans le secteur	2	Qualité de la signalétique	Des panneaux vont être posés afin de rappeler les règles d'une zone de rencontre (rappelant notamment la limitation à 20 km/h).	Court terme
56	Marquer au sol les limitations de vitesse	1	Qualité de la signalétique	Un marquage au sol va également être réalisé (rappelant la limitation de vitesse à 20 km/h). Celui-ci ne devra toutefois pas reprendre un code trop routier afin de s'inscrire dans la logique d'une zone de rencontre. Comme il y a déjà un panneau signalant la présence de l'école rue de la Plaine, il n'est pas prévu d'en ajouter.	Court terme
70	Ajouter des panneaux indiquant les limitations de vitesse dans le secteur	1	Qualité de la signalétique		Court terme
57	Installer de la signalétique incitant les cyclistes à ralentir aux endroits dangereux pour les piétons	1	Qualité de la signalétique	Des panneaux vont être posés afin de rappeler les règles d'une zone de rencontre, en précisant notamment que les piétons sont prioritaires par rapport aux cyclistes.	Court terme
55	Privilégier la peinture blanche pour les marquages au sol (meilleure tenue sur le long terme)	1	Qualité de la signalétique	Les marquages indispensables à la sécurité des usagers ont été entretenus sur le temps de l'expérimentation. Des marquages plus durables doivent désormais être apposés dans une logique de pérennisation.	Court terme
58	Choisir entre une véritable zone de rencontre de façade à façade ou une zone limitée à 30	1	Qualité de la signalétique	Le choix de privilégier une zone de rencontre sur l'ensemble du secteur a été fait. Le réaménagement futur de la rue de l'Isère permettra d'affirmer ce statut. Sur la rue Pasteur, l'aménagement existant correspond davantage à une zone 30, mais le statut de zone de rencontre est maintenu pour donner une cohérence et une lisibilité au quartier.	Court terme
59	Proposer un véritable espace partagé sans trottoirs avec des tracés clairs et ludiques au sol dans le secteur	1	Qualité de la signalétique	Une configuration "à plat" donnant un réel aspect de zone de rencontre sera proposée dans le cadre du réaménagement futur de la rue de l'Isère	Long terme
60	Mener des campagnes d'informations dans les établissements scolaires du secteur pour informer sur les règles d'une zone de rencontre	1	Qualité de la signalétique	pour leur donner des informations sur la suite de l'expérimentation. Les règles d'une zone de rencontre y seront rappelées. Des messages sur l'application Pronote sont également diffusés.	Court terme
71	Mettre un marquage au sol zébré sur tout le secteur pour rappeler aux véhicules la zone de rencontre	1	Qualité de la signalétique	Il y a peut-être un jeu de revêtement/marquage à réaliser sur l'ensemble du secteur dans le cadre d'une pérennisation. Merci pour cette suggestion.	Long terme
79	Avoir plus de contrôles pour verbaliser les véhicules mal stationnés	1	Respect des règles	Les contrôles policiers sont renforcés dans le secteur (dans la limite des moyens humains de la police municipale de la Ville de Gières).	Court terme
80	Faire respecter la signalisation en place	1	Respect des règles	Les contrôles policiers sont renforcés dans le secteur (dans la limite des moyens humains de la police municipale de la Ville de Gières).	Court terme
81	Avoir des personnes sur le terrain dont le travail serait d'informer les utilisateurs sur les règles de circulation pendant quelques semaines	1	Respect des règles	Les ressources humaines manquent pour ce genre de sensibilisation, bien que l'utilité de ce type d'action soit avérée. La présence de la police municipale à la rentrée 2025 a toutefois permis de faire de l'information.	Non pris en compte à ce stade
92	Limiter la circulation cycles sur les voies piétonnes	1	Sentiment de sécurité	Une réduction du trafic et des vitesses doit encourager les cycles à poursuivre sur la chaussée principale, en dehors des cheminements piétons. Des panneaux vont être posés afin de rappeler les règles d'une zone de rencontre, en précisant notamment que les piétons sont prioritaires par rapport aux cyclistes.	Court terme
93	Remettre les trottoirs supprimés dans le secteur	1	Sentiment de sécurité	le secteur est en zone de rencontre, le piéton est légitime sur toute la chaussée, avec des cheminements préférentiels marqués. De plus, dans le cadre du réaménagement de la rue de l'Isère (prévu pour le mandat 2026-2032), le profil de la voirie sera repris afin de privilégier les déplacements piétons.	Non pris en compte à ce stade
96	Interroger les chauffeurs de bus qui circulent dans le secteur	1	Autres	Le SMMAG et l'exploitant M-TAG seront consultés à l'occasion des futurs réaménagements sur la rue de la Gare	Long terme
97	Faire un essai de six mois en mettant le passage à niveau en double sens et la barrière en double sens et le bout de la rue de l'Isère la partie large entre le passage à niveau et la rue Pierre Giraud en double sens	1	Autres	Il n'est pas souhaitable de remettre à double-sens général le passage à niveau. La baisse de trafic a réellement amélioré la sécurité du PN (pour tous les usagers). Pour simplifier l'accès en voiture des riverains de la rue Pierre Giraud et du Sémaphore, la remise à double-sens de la rue de l'Isère entre la rue Pierre Giraud et la rue de la Plaine a été étudiée (en gardant le sens unique sur le PN). Toutefois, du fait du pincement de chaussée au croisement Plaine/Isère, ce double-sens créerait à nouveau des blocages de la circulation, des congestions sur le PN, ajouterait inconfort et insécurité pour les piétons et les cycles, et grèverait le potentiel d'aménagement sur ce tronçon. Enfin, le signal envoyé ne serait pas en accord avec le devenir proche du passage à niveau, dont le franchissement sera de plus en plus difficile, avec la montée en cadence de la ligne ferroviaire (SERM) et sa probable fermeture (à confirmer par des études en cours de la SNCF). Cette proposition est donc écartée.	Non pris en compte à ce stade

RUE DE L'ISERE					
N°	Proposition du comité	Référence	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
1	Enlever les potelets dans la rue de l'Isère pour que les voitures puissent se décaler et que les vélos aient plus de place	3	Circulation et trafic	Les potelets bleus du côté Est de la chaussée vont être retirés sur la section la plus étroite de la rue afin d'améliorer la circulation à double-sens des cycles, y compris des usagers les plus vulnérables, sans pour autant pénaliser les piétons. Du marquage va être ajouté, ainsi que des dispositifs visant à limiter les vitesses et tenir la circulation à l'écart des façades. Dans un second temps, la rue de l'Isère sera totalement réaménagée (objectif : mandat	Court terme et long terme
1B	Ne pas enlever les potelets dans la rue de l'Isère car cela créerait un manque de sécurité pour les piétons qui circulent sur les trottoirs	1	Circulation et trafic	L'objectif est que la rue de l'Isère soit totalement réaménagée (reprise du profil et du revêtement). Calendrier prévisionnel : mandat 2026-2032.	Non pris en compte à ce stade
2	Refaire le revêtement au sol du secteur, notamment rue de l'Isère	3	Circulation et trafic	Une reconfiguration "à plat" sans bordure de la rue de l'Isère viendra en fine renforcer la place des piétons sur cet espace partagé, et donc répondre à cette problématique. Le fait de supprimer des potelets permettra à plus court terme de libérer de la place pour les piétons.	Long terme
2B	Empêcher la sortie des poubelles dans la rue de l'Isère car cela complique la circulation piétonne	1	Circulation et trafic	Cette proposition a rapidement été suivie d'effet. Des radars pédagogiques ont été installés de manière provisoire sur le secteur cet été (rue Pasteur, rue de l'Isère, rue de la Plaine). Cela permet à la fois d'obtenir des données objectives sur les vitesses de circulation tout en incitant les usagers à ralentir. Il semble peu souhaitable de pérenniser un radar en dur. Les comportements doivent préférentiellement être guidés par l'aménagement.	Court terme
3	Mettre des radars pédagogiques rappelant les limitations de vitesse dans la rue de l'Isère et la rue Pasteur	1	Circulation et trafic	Pour sécuriser les cycles et réduire fortement le transit automobile, le meilleur moyen est de mettre en place une Zone à Trafic Limité (ZTL) sur un périmètre défini. Ce sera une option à considérer à l'avenir, si le trafic en heure de pointe pose trop de problèmes. Néanmoins, ce dispositif peut entraîner des dommages collatéraux, comme un report important de circulation ou des dépose-minute sur d'autres axes que l'on cherche également à apaiser. Ce scénario a été écarté à ce stade.	Non pris en compte à ce stade
4	Mettre la rue de l'Isère en circulation interdite sauf riverains	1	Circulation et trafic	L'objectif est que la rue de l'Isère soit totalement réaménagée (reprise du profil et du revêtement).	Long terme
5	Enlever le trottoir existant rue de l'Isère pour élargir la rue et créer une voie vélo dans le sens de la montée	1	Circulation et trafic	La rue est notamment identifiée comme un axe Chronovélo dans le schéma directeur des itinéraires cyclables du SMMAG et de la Métropole.	Long terme
6	Enlever le petit trottoir du côté où ne se déportent pas les voitures, pour élargir la rue	1	Circulation et trafic	Calendrier prévisionnel : mandat 2026-2032.	Long terme
7	Agrandir le trottoir existant dans la rue de l'Isère et enlever les potelets pour créer une voie vélo	1	Circulation et trafic	Un chasse-roue devra au minimum être conservé (bordure ou mobilier) pour tenir les véhicules à distance des façades (fenêtres, émergences diverses).	Long terme
8	Réaménager la rue de l'Isère pour élargir la rue	1	Circulation et trafic	En revenant à la situation précédente tout en conservant le passage à niveau en sens unique entrant, on viendrait allonger la boucle d'accès à Don Bosco, voire on pousserait davantage de conducteurs dans cette boucle, car l'option d'accès par le PN serait moins pratique.	Non pris en compte à ce stade
9	Inverser le sens de circulation entre la rue de l'Isère et la rue de la Plaine	2	Circulation et trafic	La rue de l'Isère perdrait beaucoup d'attractivité pour les cycles. Ca n'est pas souhaitable. Le double-sens cyclable est obligatoire dans les zones de rencontre et les zones 30, notamment pour améliorer l'accès à vélo aux propriétés des riverains et pour développer l'usage des modes actifs.	Non pris en compte à ce stade
10	Mettre les rues de l'Isère et de la Plaine en sens unique pour les vélos afin de limiter les conflits d'usage	1	Circulation et trafic	Proche des propositions 4 et 9. Cette proposition devrait nécessairement être associée à une inversion de sens du PN pour permettre de sortir du quartier.	Non pris en compte à ce stade
11	Inverser le sens unique de circulation des voitures qui descendent par la rue de la Plaine et faire une vélo-rue réservée aux riverains rue de l'Isère	1	Circulation et trafic	Peu souhaitable en sachant que ce PN est condamné à long terme, du fait de la croissance du trafic ferroviaire.	Non pris en compte à ce stade
32	Refaire le passage piéton entre la rue de l'Isère et la rue Pierre Giraud	1	Qualité de la signalétique	Peu adapté à une zone de rencontre. La présence des piétons sur la chaussée sera réaffirmée lors du réaménagement complet de la rue.	Non pris en compte à ce stade
33	Faire une piste cyclable en peinture bien délimitée pour la remontée des vélos rue de l'Isère	1	Qualité de la signalétique	L'objectif est que la rue de l'Isère soit totalement réaménagée (reprise du profil et du revêtement). La rue est notamment identifiée comme un axe Chronovélo dans le schéma directeur des itinéraires cyclables du SMMAG et de la Métropole. L'emprise de voirie disponible ne permet pas de créer un site propre vélo sur cet axe. Une mixité d'usages doit nécessairement être assumée. Calendrier prévisionnel : mandat 2026-2032.	Long terme
34	Améliorer la signalétique (marquage, panneaux) informant de l'obligation pour les voitures de se décaler sur le trottoir pour laisser passer un vélo qui monte dans la rue de l'Isère	1	Qualité de la signalétique	Plusieurs panneaux sont déjà présents pour expliquer le fonctionnement actuel du secteur. Des améliorations vont être apportées à court terme en réponse à cette problématique (dépose des potelets, marquage au sol ...). Lors du réaménagement complet de la rue, prévu au prochain mandat, le double-sens cyclable sera conforté.	Court terme et long terme
35	Matérialiser un passage piéton en bas de la rue de l'Isère pour les scolaires qui se rendent à la Plaine des sports depuis René Cassin	1	Qualité de la signalétique	Des traversées piétonnes surélevées existent déjà en bas de la rue de l'Isère. Le marquage de passages piétons est peu souhaitable en zone de rencontre. La présence des piétons sur la chaussée sera réaffirmée lors du réaménagement complet de la rue.	Non pris en compte à ce stade
86	Améliorer l'éclairage dans le secteur et particulièrement dans la rue de l'Isère	3	Sentiment de sécurité	L'éclairage du secteur a été récemment rénové avec des LED. L'enfouissement n'est pas prévu.	Non pris en compte à ce stade
87	Trouver une solution technique pour une meilleure accessibilité aux places PMR en bas du Sémaphore	1	Sentiment de sécurité	La rue de l'Isère sera totalement réaménagée avec une reprise du profil et du revêtement pour conforter les piétons y compris PMR. Calendrier prévisionnel : mandat 2026-2032. La personne qui a fait cette contribution est invitée à nous solliciter sur l'adresse participation@grenoblealpesmetropole.fr afin de nous préciser sa difficulté.	Long terme

RUE DE LA PLAINE					
N°	Proposition du comité	Récurance	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
14	Enlever la bordure sur le parking en triangle à proximité de l'école Don Bosco pour faciliter le passage à pied ou à vélo et mettre des poteaux souples	2	Circulation et trafic	La bordure émergente au fond du petit parking pourrait être remplacée par des potelets pour faciliter l'accès au chemin des Mésanges, dans le cadre d'un réaménagement futur.	Long terme
36	Ajouter des panneaux rappelant les limitations de vitesse dans la rue de la Plaine	1	Qualité de la signalétique	Des panneaux vont être posés afin de rappeler les règles d'une zone de rencontre (rappelant notamment la limitation à 20 km/h). Du marquage au sol dans le secteur va également être réalisé (rappelant la limitation de vitesse à 20 km/h)	Court terme
37	Proposer un espace mixte entre piétons et cycles	1	Qualité de la signalétique	La mixité est plutôt recherchée sur la chaussée entre cycles et autres véhicules. Les enfants sont naturellement autorisés à circuler à vélo sur le trottoir, lorsqu'il en existe un.	Non pris en compte à ce stade
37B	Ajouter un miroir devant la sortie de la résidence, au niveau de Don Bosco (afin de voir les cyclistes et les trottinettes qui arrivent)	1	Qualité de la signalétique	La Métropole n'installe plus de nouveaux miroirs sur l'espace public. En effet, ces miroirs donnent une mauvaise perception de la réalité (vitesse de l'arrivée des véhicules, orientation etc.). La casse et la saleté qui s'y déposent rendent également l'entretien compliqué. A cet endroit, il y a également un trottoir sur la gauche de la sortie d'immeuble qui permet de s'avancer légèrement et de marquer un arrêt afin de voir si un cycliste arrive. Si elle le souhaite, il est toutefois toléré que la copropriété pose et entretienne elle-même ce miroir. Il est prévu de poser un panneau rappelant le double-sens cyclable (à la place du rond bleu avec la flèche aujourd'hui en place).	Non pris en compte à ce stade
72	Mettre plus de contrôles sur les temps d'entrée/sortie d'école pour verbaliser les véhicules stationnés en double-file devant Don Bosco	3	Respect des règles	Les contrôles policiers seront renforcés dans le secteur (dans la limite des moyens humains de la police municipale de la Ville de Gières).	Court terme
73	Mettre des panneaux rappelant l'interdiction de se garer en double file devant Don Bosco	2	Respect des règles	Il n'existe pas de panneau spécifique pour interdire le stationnement en double-file. Un panneau "interdit de stationner" créerait de la confusion avec le stationnement privé de Don Bosco. C'est plutôt l'aménagement qui doit guider les comportements, doublé de sensibilisation et de verbalisation vis-à-vis des usagers les plus récalcitrants. En l'espèce, dans le cadre d'une pérennisation, il semble possible de prolonger le marquage du double-sens cyclable en face de l'établissement. De cette façon, la largeur circulaire serait réduite à 3 m, ce qui interdit de fait le stationnement en double-file (sur la voirie générale comme sur l'aménagement cyclable).	Non pris en compte à ce stade
74	Installer des panneaux interdisant le stationnement devant l'école Don Bosco	1	Respect des règles	Idem 73. Mieux vaut éviter les panneaux supplémentaires, et montrer les usages possibles avec le marquage au sol.	Non pris en compte à ce stade
75	Dans le virage de la rue de la Plaine, mettre des potelets pour faire ralentir les voitures et les empêcher de couper le virage	2	Respect des règles	Non réalisable car des poids lourds empruntent la rue pour effectuer des livraisons dans le quartier. Il est possible à court terme de décaler les potelets situés en face pour élargir la voie et renforcer le marquage du double-sens cyclable sur ce point dur.	Court terme
82	Ajouter des places de dépose-minute devant Don Bosco	5	Usages dans l'espace public	Un des objectifs principaux du projet est justement de limiter au strict nécessaire le dépose-minute rue de la Plaine, et d'encourager au report modal pour les élèves qui en ont la possibilité, et de repousser la dépose résiduelle sur la rue des Sports, la rue des Viaires, et même au-delà pour les collégiens, avec une marche de moins de 10 minutes.	Non pris en compte à ce stade
83	Limiter la dépose des élèves de Don Bosco aux parkings de l'autre côté de la voie ferrée	1	Usages dans l'espace public	Difficilement acceptable pour les enfants les plus jeunes venant de loin. Et à moins d'un grand report modal qui n'a pas été observé jusqu'alors, le stationnement proposé rue des Sports et rue des Viaires (30 places) est déjà exploité à 100% en heure de pointe et n'est pas suffisant pour accueillir l'ensemble des dépose/récupération.	Non pris en compte à ce stade
84	Etudier l'utilisation réelle des places de dépose-minute à proximité de Don Bosco	1	Usages dans l'espace public	A l'heure actuelle, les places en zone bleue de la rue de la Plaine et de la rue des Sports sont utilisées au maximum de leur capacité à l'heure de pointe du soir. D'où les comportements observés : stationnement en double-file, sur les cheminements piétons et cyclables, dans les impasses connexes...	Court terme
85	Ne pas installer d'arceaux vélos sur les places de stationnement pour conserver du stationnement automobile ou des pots de fleurs	1	Usages dans l'espace public	Installer des arceaux vélos est une manière de promouvoir les pratiques cyclables et de sécuriser les traversées piétonnes situées en aval. A partir de fin 2026, il sera interdit de proposer des places de stationnement en amont des traversées piétonnes. De plus, sur 1 place de parking, nous avons en moyenne la place de mettre 4 arceaux vélos, donc 8 places. Le gain est donc important. Des bacs de fleurs sont parfois installés mais ceux-ci peuvent venir créer des masques de visibilité pour les traversées piétonnes (d'où le choix d'arceaux vélos pour la rue Pasteur et la rue de la Plaine).	Non pris en compte à ce stade
88	Sécuriser la sortie à pied de l'école et du collège pour faciliter les déplacements piétons	1	Sentiment de sécurité	Les potelets et passages piétons déjà présents au droit de ces sorties ont été conservés. La suppression de l'ancienne place de dépose-minute au profit d'arceaux vélos améliore aussi la visibilité. De la signalétique complémentaire et plus de contrôles visent à mettre fin au stationnement en double-file. Et l'objectif pour la suite du projet reste de poursuivre l'encouragement au report modal	Court terme

PASSAGE A NIVEAU					
N°	Proposition du comité	Réurrence	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
16	Remettre le passage à niveau en double sens	6	Circulation et trafic	Il n'est pas souhaitable de remettre à double-sens général le passage à niveau. La baisse de trafic a réellement amélioré la sécurité du PN (pour tous les usagers). Et l'augmentation du trafic ferroviaire (et le risque d'une fermeture définitive du passage à niveau) doit nous inciter à ne pas faire marche arrière.	Non pris en compte à ce stade
17	Remettre le passage à niveau jusqu'à la rue Pierre Giraud en double-sens	3	Circulation et trafic	Il n'est pas souhaitable de remettre à double-sens général le passage à niveau. La baisse de trafic a réellement amélioré la sécurité du PN (pour tous les usagers). Pour simplifier l'accès en voiture des riverains de la rue Pierre Giraud et du Sémaphore, la remise à double-sens de la rue de l'Isère entre la rue Pierre Giraud et la rue de la Plaine a été étudiée (en gardant le sens unique sur le PN). Toutefois, du fait du pincement de chaussée au croisement Plaine/Isère, ce double-sens créerait à nouveau des blocages de la circulation, des congestions sur le PN, ajouterait inconfort et insécurité pour les piétons et les cycles, et grèverait le potentiel d'aménagement sur ce tronçon. Enfin, le signal envoyé ne serait pas en accord avec le devenir proche du passage à niveau, dont le franchissement sera de plus en plus difficile, avec la montée en cadence de la ligne	Non pris en compte à ce stade
18	Conserver le sens unique mais repasser la rue Pierre Giraud en double sens	2	Circulation et trafic		Non pris en compte à ce stade
19	Mettre un sens unique voiture et vélo rue de l'Isère et rue de la Plaine mais laisser le passage à niveau en double sens	1	Circulation et trafic	Le lien entre les deux n'est pas étayé. Il n'est pas souhaitable de remettre à double-sens général le passage à niveau. La baisse de trafic a réellement améliorer la sécurité du PN (pour tous les usagers) et cela a également permis de diminuer la circulation sur la rue de l'Isère (plus de sécurité pour les piétons et les cycles). Par ailleurs, le double-sens cyclable est obligatoire dans les zones de rencontre et les zones 30, notamment pour améliorer l'accessibilité des riverains et développer les modes actifs.	Non pris en compte à ce stade
45	Améliorer la signalétique au passage à niveau pour sécuriser les traversées (piétonnes, cycles, automobiles)	2	Qualité de la signalétique	Un travail sur le marquage au sol a été réalisé afin de clarifier le fonctionnement du passage à niveau. Mettre davantage de panneaux de signalisation risque de surcharger le secteur et de limiter la visibilité.	Non pris en compte à ce stade
46	Au passage à niveau, faire un marquage au sol signalant la piste cyclable : depuis la rue de la Plaine en direction de la rue de l'Isère	1	Qualité de la signalétique	Observation faite sur place. Il s'agit du mouvement cycle entre la rue de la Plaine et le PN. Il n'est pas matérialisé par des chevrons aujourd'hui et semble assez faible. Le mouvement depuis le PN vers la rue de l'Isère est beaucoup plus important et a naturellement été privilégié avec un marquage au sol. Il n'est pas souhaitable d'alourdir la signalisation avec des marquages supplémentaires.	Non pris en compte à ce stade
48	Simplifier la signalétique au passage à niveau pour éviter un trop plein d'informations	1	Qualité de la signalétique	Une ligne a été effacée au débouché du passage à niveau pour clarifier la priorité donnée aux véhicules sortant du PN. Il n'est pas prévu d'ajouter de panneaux supplémentaires pour ne pas surcharger l'information, hormis replacer un panneau pour indiquer le centre-ville et la gare en suivant la rue des sports.	Court terme
49	Mettre un panneau "véhicules motorisés ne peuvent pas passer" par le passage à niveau côté cycles/piétons	1	Qualité de la signalétique	Le panneau "sens interdit" est assez clair pour signifier l'interdiction. Celles et ceux qui l'enfreignent le font en connaissance de cause.	Non pris en compte à ce stade
76	Mettre plus de contrôles pour verbaliser les véhicules à contre sens	2	Respect des règles	Les contrôles policiers seront renforcés dans le secteur (dans la limite des moyens humains de la police municipale de la Ville de Gières).	Court terme
77	Ajouter des caméras au passage à niveau pour verbaliser les voitures ou ambulances qui prennent le passage à niveau à contre-sens (caméra/radar)	1	Respect des règles	Les mésusages sont rares. Ils ne semblent pas générer de danger outre mesure, mais doivent absolument être évités. Des contrôles policiers dans le secteur visent à réduire ces comportements. En revanche, un véhicule prioritaire en intervention à toute légitimité à emprunter le PN à contre-sens.	Non pris en compte à ce stade
78	Forcer la courbe de tourne à droite en sortie du passage à niveau pour qu'il soit trop dur de revenir à contre-sens rue de l'Isère / nécessite un shunt vélo	1	Respect des règles	Tant que les mésusages observés ne sont pas accidentogènes, un contrôle renforcé pourrait y mettre fin. Ce mouvement en tourne-à-droite doit rester possible pour la plupart des véhicules, y	Non pris en compte à ce stade
91	Faire passer les piétons obligatoirement à gauche côté gare sur le passage à niveau pour faciliter la circulation	1	Sentiment de sécurité	Les piétons cheminent déjà majoritairement côté Ouest/Gare. Le côté Est/Viaires est beaucoup moins intéressant, sauf pour quelques accompagnants qui se stationnent sur la rue des Viaries. Les cyclistes sont invités à ralentir à l'approche de ces piétons si ces derniers débordent sur la traversée cyclable.	Non pris en compte à ce stade
95	Mettre une protection pour empêcher les enfants de jeter des choses sur les rails	1	Autres	Cette problématique reste limitée et mettre des protections de part et d'autre des rails du train n'est pas réalisable. Cette proposition ne sera donc pas réalisée.	Non pris en compte à ce stade

RUE PASTEUR					
N°	Proposition du comité	Récorence	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
12	Mettre la rue Pasteur en circulation interdite sauf riverains	1	Circulation et trafic	Pour sécuriser les cycles et réduire fortement le transit automobile, le meilleur moyen est de mettre en place une Zone à Trafic Limité (ZTL) sur un périmètre défini. Ce sera une option à considérer à l'avenir, si le trafic en heure de pointe pose trop de problèmes. Néanmoins, ce dispositif peut entraîner des dommages collatéraux, comme un report important de circulation ou des dépose-minute sur d'autres axes que l'on cherche également à apaiser. Ce scénario a été écarté à ce stade.	Non pris en compte à ce stade
12B	Mettre la rue Pasteur et/ou la rue de l'Isère en « sauf riverains » pour obliger la desserte de Don Bosco via le PN13 puis la rue de la Plaine et ressortir vers Bertet Musique, pas d'entrée dans le quartier par le « haut » sauf pour les riverains »	1	Circulation et trafic	Idem 12. Mais garder à l'esprit que le passage à niveau semble condamné à moyen terme avec l'augmentation future du trafic ferroviaire. Une desserte de Don Bosco uniquement via le PN13 n'est donc pas envisageable à terme.	Non pris en compte à ce stade
13	Travailler les largeurs de la rue Pasteur pour faire diminuer la vitesse des cycles et des automobilistes	2	Circulation et trafic	La rue Pasteur est effectivement ponctuellement trop large, ce qui rend difficile le respect de la limitation de vitesse (à 20 km/h) et la cohabitation entre tous les modes. Des aménagement (alternats) ont donc été réalisés à la fin du printemps et permettent un ralentissement de la circulation, comme le montrent les données fournies par le radar pédagogique mis en place en juillet 2025. Les membres du comité de suivi ont signalé que le marquage au sol n'était pas suffisamment clair pour les cyclistes et les piétons. La signalisation va être améliorée afin de préciser la place de chacun. Les membres ont également signalé que depuis l'installation de la chicane, les véhicules sont obligés de se déporter devant la sortie de la résidence Côté Jardin. Une écluse centrale va donc être réalisée pour conserver les véhicules au centre de la chaussée.	Court terme et long terme

CROISEMENT PLAINE - PASTEUR					
N°	Proposition du comité	Récurance	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
38	Enlever le cédez-le-passage au croisement rue Pasteur/rue de la Plaine, le remplacer par un stop	6	Qualité de la signalétique	Il n'y a pas de cédez-le-passage au carrefour Plaine/Pasteur, mais un fonctionnement en priorité à droite qui apporte un bon niveau de sécurité en forçant les conducteurs de véhicules (à 2 et 4 roues) à ralentir à l'approche du carrefour. En revanche le carrefour Pasteur/Isère est bien équipé d'un cédez-le-passage. Celui-ci a été déplacé au printemps pour améliorer la visibilité sur les cycles venant du haut de la rue de l'Isère.	Non pris en compte à ce stade
39	Ajouter un miroir au croisement rue Pasteur/rue de la Plaine	5	Qualité de la signalétique	Peu souhaitable en raison du nécessaire entretien de ce genre de mobilier. Le fonctionnement actuel force à ralentir à l'approche du carrefour.	Non pris en compte à ce stade
40	Matérialiser des passages piétons au croisement rue Pasteur/rue de la Plaine	1	Qualité de la signalétique	Non souhaitable en zone de rencontre et l'aménagement historique en plateau donne satisfaction. Des marquages plus résistants devront être réalisés dans le cadre d'une pérennisation pour conforter toujours plus la présence des piétons sur la chaussée. De plus, des panneaux seront posés afin de rappeler les règles d'une zone de rencontre, en précisant notamment que les piétons sont prioritaires par rapport aux autres usagers.	Non pris en compte à ce stade
41	Pour les marquages au sol au croisement rue Pasteur/rue de la Plaine, privilégier l'utilisation de résine visible plutôt que de peinture	1	Qualité de la signalétique	Des marquages plus pérennes seront réalisés à court terme	Court terme
42	Sécuriser les cheminements piétons rue de la Plaine et rue Pasteur en ajoutant des quilles, du marquage au sol, des barrières	1	Qualité de la signalétique	Une séparation physique n'est pas souhaitable et pas nécessairement réalisable en zone de rencontre. Les piétons sont légitimes à être sur la chaussée (ce principe va être rappelé avec la signalétique). Hormis sur la rue Pasteur, où des cheminements piétons seront nécessairement maintenus sur du long terme.	Long terme
43	Ajouter des feux tricolores dans le croisement rue Pasteur/rue de la Plaine	1	Qualité de la signalétique	Les niveaux de trafics ne nécessitent absolument pas une régulation par feux. Et il serait impossible de créer des trottoirs et des passages piétons qui devraient nécessairement aussi être gérés par feux. Cette proposition va à l'encontre des objectifs recherchés par le projet. Un bon niveau de sécurité est également atteignable avec un régime de priorité adapté et compréhensible par les usagers. C'est le cas aujourd'hui sur ce carrefour où les véhicules ralentissent pour respecter la priorité à droite.	Non pris en compte à ce stade
44	Au croisement rue Pasteur/rue de l'Isère, reculer la peinture au sol du cédez le passage pour que les automobilistes voient le panneau	1	Qualité de la signalétique	Idem 38. Confusion avec le carrefour Pasteur/Isère ?	Non pris en compte à ce stade
90	Alterner la circulation pour qu'il y ait moins de circulation au croisement rue Pasteur/rue de la Plaine	1	Sentiment de sécurité	Proposition trop floue. Incomprise sans plus de précisions.	Non pris en compte à ce stade

RUE DE LA GARE					
N°	Proposition du comité	Récorence	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
20	Réduire la largeur des trottoirs rue de la Gare car les vélos roulent désormais sur la chaussée	1	Circulation et trafic	Le trottoir ouest gardera probablement sa largeur actuelle (+ ou - 2,50 m) pour garantir le confort des piétons riverains et/ou cheminant vers le Pôle d'Echange de la gare. En revanche, la rive Est de la rue de la Gare sera remodelée dans le cadre de l'accompagnement des 2 récents projets d'urbanisation (EHPAD et résidence Contemporaine). On pourra néanmoins interroger à long terme le pincement de chaussée existant au n°3 bis, de même que le séparateur cycle contre productif au nord de l'allée des Clos.	Non pris en compte à ce stade
21	Tailler la végétation au croisement rue Pasteur/rue de la Gare pour une meilleure visibilité	1	Circulation et trafic	Une attention sera portée à la taille de ces arbustes.	Court terme
50	Améliorer la signalétique sur la sortie en direction de la rue de la Gare	1	Qualité de la signalétique	Est-il question du cédez-le-passage qui a été créé au débouché de la rue Pasteur ? Ou des liaisons piétonnes en traversée de la rue de la Gare ? La personne qui a fait cette contribution est invitée à nous solliciter sur l'adresse participation@grenoblealpesmetropole.fr afin de nous préciser sa difficulté.	
89	Sécuriser le croisement rue Pasteur/rue de la Gare	1	Sentiment de sécurité	A l'angle nord-est du carrefour, le cheminement des piétons n'est pas évident pour traverser la rue de la Gare et faire le lien entre la rue Pasteur et le chemin du Héron. Cette difficulté pourrait être traitée dans un réaménagement futur.	Long terme
94	Étudier la circulation rue de la Gare et proposer des solutions pour sécuriser la circulation des bus et encourager le report modal	1	Autres	Le SMMAG ne rapporte pas de grandes difficultés, si ce n'est le resserrement au croisement avec Pasteur avec fonctionnement en alternat à vue. Les travaux liés à l'accompagnement des récents projets d'urbanisation sur ce périmètre veilleront à améliorer les conditions de circulation.	Long terme
94B	Faire un dépose-minute avec interdiction de stationner dans la rue de la Gare	1	Autres	Les travaux liés à l'accompagnement des récents projets d'urbanisation sur ce périmètre veilleront à améliorer les conditions de circulation.	Long terme

GRAND'RUE					
N°	Proposition du comité	Récorence	Critère	Suite donnée	Court terme/long terme
22	Sécuriser la traversée de la Grand'Rue au niveau des rues de la Plaine et Martinets	1	Circulation et trafic	De nouveaux marquages ont été réalisés cet été sur la Grand Rue. Ils devraient avoir une influence sur les vitesses pratiquées, donc améliorer la sécurité à l'ensemble des intersections et des traversées piétonnes.	Court terme

Circulation et trafic
Bruit et ambiance
Qualité de la signalétique
Respect des règles
Usages dans l'espace public
Sentiment de sécurité
Autres

Court terme
Long terme
Non pris en compte à ce stade
Court terme et long terme